



FORMULAIRE D'INSCRIPTION 77 / 91 2024 – 2025 ★ MOISSY / ST-PIERRE

48, rue des oiseaux 77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

www.mntstudio.fr

CONTACTMENEATE@GMAIL.COM

06 67 69 29 29

MENEATE

mntstudiodanse

MNTSTUDIODANSE

Mntstudiodance

Nom et prénom adhérent(e) :

Né(e) le :

Téléphone(s) (des parents pour les mineurs) :

Adresse mail lisible (des parents pour les mineurs) :

**DOCUMENT À
FOURNIR →**

✓ Photo d'identité (nom et prénom inscrits au dos) pour les nouveaux adhérents

77 - Cours ENFANT à MOISSY

- AFROBEAT kids 9 ans / 14 ans, mardi 18h30
- AFRO FIT kids 6 ans / 8 ans, mercredi 18h15
- KPOP 8 ans / 13 ans, jeudi 18h30
- KPOP à partir de 14 ans, jeudi 19h30

91 - Cours ENFANT à ST-PIERRE

- MODERN FUZION 4 ans / 8 ans, samedi 15h00
- MODERN FUZION 9 ans / 14 ans, samedi 16h00
- KPOP 8 ans / 14 ans, samedi 17h15

TARIFS - ENFANT jusqu'à 14 ans, INCLUT 30€ FRAIS D'ASSURANCE

Adhérent(e) 2023 – 2024	<input type="checkbox"/> 1h → 175 €	<input type="checkbox"/> 2h → 275 €	<input type="checkbox"/> 3h → 375 €
Nouvel(le) adhérent(e) 2024 – 2025	<input type="checkbox"/> 1h → 185 €	<input type="checkbox"/> 2h → 285 €	<input type="checkbox"/> 3h → 385 €

77 - COURS DE DANSE ADO - ADULTE à MOISSY dès 15 ans

- KIZOMBA niveau évolutif adulte, lundi 19h30 (1h30)
- AFROBEAT ado/adulte, mardi 19h30
- BACHATA niveau évolutif adulte, mardi 20h30 (1h30)
- GLAM DANCE & CABARET, mercredi 20h45 (1h30)
- KPOP ados, jeudi 19h30
- HIP HOP GIRLY ado/adulte, jeudi 20h30

91 - COURS DE DANSE ADO - ADULTE à ST-PIERRE dès 15 ans

- STREET GIRLY, lundi 19h30
- DANCEHALL, lundi 20h30
- RAGGA FUZION, vendredi 19h30
- HEELS DANCE (talons), vendredi 20h45 (1h30)
- KPOP ados, samedi 17h15

TARIFS DANSE- ADO / ADULTES dès 15 ans, INCLUT 30€ FRAIS D'ASSURANCE

Ancien(ne) adhérent(e) 2023 – 2024	<input type="checkbox"/> 1 h → 205 €	<input type="checkbox"/> 1h30 → 255 €
Nouvel(le) adhérent(e) 2024 – 2025	<input type="checkbox"/> 1h → 215 €	<input type="checkbox"/> 1h30 → 265 €
DUO ado / adulte 2023 – 2024	<input type="checkbox"/> 1h → 390 €	<input type="checkbox"/> 1h30 → 490 €
Nouveau DUO ado / adulte 2024 – 2025	<input type="checkbox"/> 1h → 415 €	<input type="checkbox"/> 1h30 → 515 €

Autres choix (par personne) :

- 1h de cours en plus, ajouter 100€
- 1h30 de cours en plus, ajouter 150€
- Forfait liberté +4h de cours, ajouter 200 €

Montant total : _____ €

77 - COURS DE FITNESS ADO - ADULTE
dès 15 ans

ZUMBA MIX, mercredi 19h45

91 - COURS DE FITNESS ADO - ADULTE
dès 15 ans

DEMBOW LATINO, lundi 21h15

TARIFS FITNESS - ADO / ADULTES dès 15 ans, INCLUT 30€ FRAIS D'ASSURANCE

Ancien(ne) adhérent(e) 2023 – 2024 1h → 205 € 1h30 → 245 € Forfait liberté (illimité) → 315 €

Nouvel(le) adhérent(e) 2024 – 2025 1h → 215 € 1h30 → 275 € Forfait liberté (illimité) → 345 €

MODES DE RÈGLEMENTS È RAPPEL une inscription vous engage et doit être réglée en totalité (A)

Espèces (l'appoint)

Carte bancaire (Sumup)

(Sur rdv au 06 67 69 29 29)

ANCV chèques –vacances

dûment rempli

ANCV coupon sport

[Hors Pass Sport] dûment rempli

Chèque (4 chèques maximum) à l'ordre de : **MÉNÉATÉ**

★ Dépôt en banque aux dates indiquées ci-dessous

entre le 28 septembre et le 1er octobre 2024

entre le 30 novembre et le 3 décembre 2024

entre le 1er février et le 4 février 2025

entre le 29 mars et le 1er avril 2025 (dernier délai)

Attestation de paiement **jusqu'à fin mars 2025, dernier délai**
(Uniquement après avoir réglé la totalité de l'adhésion)

Mme / M. _____ atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et conditions aux adhérent(e)s de l'association MNT STUDIO DANCE SAVIGNY / MÉNÉATÉ MOISSY et ST-PIERRE 91 et m'engage à la respecter.

Date : _____ / _____ / _____

Signature

Règlement intérieur et conditions

(A) Conditions relatives aux règlements

TOUTES adhésions effectuées pour la saison (septembre 2024 à juin 2025, vous engage à régler la totalité. En cas d'interruption de l'adhésion, il n'y aura pas d'avoir, ni de remboursements effectués et l'ensemble du règlement sera encaissé.

ATTENTION tous paiements doivent être effectués dans les délais impartis.

Les chèques sans provisions seront majorés selon les frais bancaires et un règlement immédiat en espèces vous sera demandé.

Les règlements en espèces en plusieurs fois, doivent être effectués dans les plus brefs délais, y compris les espèces contre chèque(s) de caution.

1) Rigueur / assiduité

Les bavardages qui perturbent le cours peuvent faire l'objet d'une exclusion temporaire du cours par le professeur.

Les retards seront acceptés de manière exceptionnelle, car chaque début de cours commence par un échauffement qui est primordial afin d'éviter tous risques de blessures.

2) Téléphone

Les téléphones doivent être sur vibreur, silencieux ou éteint afin de ne pas perturber le bon déroulement du cours. Leur utilisation pendant celui-ci ne sera pas tolérée.

3) Tenue

Je dois venir avec une tenue adaptée au cours et des chaussures propres.

4) Mineurs / Parents / Familles

Les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu avant de les laisser et doivent veiller à récupérer leurs enfants à l'heure.

Veillez à l'hydratation de vos enfants en prévoyant une bouteille d'eau ainsi qu'une serviette.

Afin de préserver les cours des enfants / ado inscrits, les parents / famille et enfants non-inscrits, ne peuvent pas être présent durant les cours. Il vous sera demandé de rester à l'extérieur de la salle jusqu'à la fin du cours.

5) Gala

Je participe au gala de fin d'année et je m'engage à venir aux répétitions.

6) Photos / Vidéos

J'autorise l'association MNT Studio Dance SAVIGNY, MÉNÉATÉ MOISSY et ST-PIERRE à publier des photos et vidéos (cours, stages, soirées, spectacles...) sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, site de MNT Studio Dance / MÉNÉATÉ 77 et 91)...

7) Validité du certificat médical

La validité du certificat médical est de 3 ans, sauf en cas de blessure en cours d'année. Un nouveau certificat médical est à fournir avant la reprise du cours.

8) Vente shop tee-shirt / débardeur / sweat-shirt / gilet / pantalon...

Renseignement auprès des membres du bureau MNT STUDIO DANCE / MÉNÉATÉ Moissy et MÉNÉATÉ Saint-Pierre.